

DELIBERATIONS
du Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne

Séance du 18 décembre 2013

Questions financières : présentation et vote des PPI dits transversaux 2014

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- VU le code de l'Education,
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne

APRES EN AVOIR DELIBERE,

APPROUVE, le vote des PPI : 23 pour, 0 contre, 0 abstention, 0 refus de prendre part au vote

· Ouverture de deux nouveaux PPI dits transversaux :

- Rénovation du bâtiment Droit-Lettres pour lequel il est proposé d'ouvrir une autorisation de programme de 3 M€ et un crédit de paiement de 200 000 € en 2014 afin de lancer les études ;
- Plates-formes de recherche et axes de recherche transversaux : ouverture d'une autorisation de programme de 1 M€ et d'un crédit de paiement de 200 000 €.

Les services de l'Université, et plus particulièrement la directrice du Pôle Finances, restent à votre écoute pour échanger sur ces PPI dits transversaux et vous apporter, à vous-même ou à vos collaborateurs, tout complément d'information que vous jugerez utile.

Dijon, le 18 décembre 2013

Le Président de l'Université

Alain BONNIN